

**COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC
LIGNES NATIONALES
"CTM-LN"**

NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL

**282.918 ACTIONS
PRIX 250 DH PAR ACTION**

SOUSCRIPTION DU 17.07.1995 AU 04.08.1995

CDVM

VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 Rabia II (21 Septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (C.D.V.M.) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, un exemplaire de la présente Note d'Information a été soumis, à l'appréciation du C.D.V.M. qui l'a visé sous la référence n° 05 / 95 le 4 juillet 1995.

MAROC INTER-TITRES
Groupe BMCE
Conseiller de CTM-LN pour l'Emission.

**COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC
LIGNES NATIONALES
"CTM-LN"**

NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL

ABBREVIATIONS

- A.G.E. :** Assemblée Générale Extraordinaire.
- B.F.G. :** Besoin de financement global.
- BPA :** Bénéfice par action.
- B.V.C. :** Bourse des Valeurs de Casablanca.
- C.A. :** Chiffres d'Affaires.
- C.D.V.M.:** Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières.
- CIMR :** Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite.
- DH :** Dirham.
- FDR :** Fond de roulement.
- I.S. :** Impôt sur les sociétés.
- KDH :** Milliers de Dirhams.
- MDH :** Million de Dirham.
- PER :** Price earning ratio.
- PSN :** Participation à la solidarité nationale.
- R.B.E :** Résultat Brut d'Exploitation.
- TIR :** Transport International Routier
- V.A. :** Valeur Ajoutée.
- Var. 93/92 :** Variation entre 1992 et 1993.

A - PREAMBULE.

- A-1. Personnes qui assument la responsabilité de la note.
- A-2. Avertissement.
- A-3. Attestation des personnes qui assument la responsabilité de la note.

B - OFFRE PUBLIC DE VENTE.

- B-1. Cadre de l'opération.
- B-2. Conditions de souscription.
- B-3. Syndicat de placement.
- B-4. Domiciliation - Ouverture et clôture de la souscription.
- B-5. Modalités de souscription.
- B-6. Emploi du produit de l'émission.
- B-7. Régime fiscal des opérations en valeurs mobilières.

C - HISTORIQUE.

- C-1. Identité de CTM-LN
- C-2. Statut juridique.
- C-3. Régime fiscal.
- C-4. Evolution du capital.

D - DONNEES ECONOMIQUES.

- D-1. Le secteur du transport routier.
- D-2. Facteurs de risques.
- D-3. Faits exceptionnels et litiges.

E - POSITION DE CTM-LN SUR LE MARCHE.

- E-1. Produits.
- E-2. Transport Inter-Urbain.
- E-3. Transport international.
- E-4. La messagerie.
- E-5. Perspectives.

F - MOYENS TECHNIQUES ET RESSOURCES HUMAINES.

- F-1. Moyens techniques.
- F-2. Ressources humaines.
- F-3. Organigramme de la Direction.

G - ADMINISTRATION - DIRECTION - CONTROLE.

H - SITUATION FINANCIERE - RESULTAT.

- H-1. Actif.
- H-2. Passif.
- H-3. Comptes de charges et produits.
- H-4. Tableau de financement et affectation des résultats.
- H-5. Ratios Financiers.
- H-6. Principes comptables et de présentation des états financiers.
- H-7. Annexes.

PREAMBULE

A-1. Personnes qui assument la responsabilité de la note.

La présente note d'information destinée aux acquéreurs potentiels est réalisée par Maroc Inter-Titres (M.I.T.). Les analyses et commentaires qu'elle contient sont ceux de M.I.T. et s'appuient sur les données et informations fournies par **LACOMPAGNIE DE TRANSPORT AU MAROC « LIGNES NATIONALES » (CTM-LN)**, ainsi que sur les rapports établis par les cabinets JURICOM et PRICE WATERHOUSE.

CTM-LN et les cabinets précités répondent seuls de l'exactitude des données qui s'y trouvent contenues. Cette note d'information est basée sur les informations suivantes :

- les comptes sociaux légaux de **CTM-LN**;
- certains commentaires et opinions des principaux dirigeants de la société sur la situation du marché et son évolution.

Cette opération d'augmentation de capital a été autorisée par l'Assemblée Générale du 21 Juin 1995.

La présente augmentation de capital porte sur des actions négociables, représentant une fraction du capital social et donnant droit à une part des résultats.

L'émission globale portera sur 282.918 actions au porteur et de valeurs nominales 100DH.

Les actions émises dans le cadre de cette opération seront entièrement libérées et libres de tout engagement, et porteront jouissance au 1^{er} Juillet 1995.

L'opération envisagée est conforme aux procédures et règles de la législation marocaine en matière de droit des sociétés et les états financiers de **CTM-LN** sont certifiés par Price Waterhouse. Cependant, les rapports d'audit et de commissariat aux comptes relatifs à 1992 ne sont pas disponibles car à cette époque la société appartenait encore à l'Etat.

A-2. AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à la société concernée. Les dividendes distribués par le passé ne constituent en aucun cas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de la société.

A-3. Attestation des personnes qui assument la responsabilité de la note.

- Le Directeur Général de CTM-LN :

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CTM-LN, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Par ailleurs, CTM-LN pour la réalisation de l'opération d'augmentation de capital a respecté les dispositions statutaires en la matière.

**DIRECTEUR GENERAL.
S. MAHFODA**

- Le Commissariat aux Comptes:

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans la présente note d'information sur la base des diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur.

Les comptes sociaux clos le 31 décembre 1993 et le 31 décembre 1994 ont fait l'objet de vérifications par nos soins à l'issue de chacun des exercices considérés. La sincérité des informations financières et comptables présentées n'appelle de notre part aucune observation.

HAMAD JOUAHRI

- Les Auditeurs Externes:

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels, bilans, comptes de résultats et notes annexes de CTM-LN pour les exercices de douze mois clos les 31 décembre 1993 et 31 décembre 1994, à l'issue de chacun des exercices considérés. Notre audit a été effectué selon les normes d'audit internationales. A notre avis, à l'exception des situations décrites ci-dessous, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de CTM-LN au 31 décembre 1993 et au 31 décembre 1994, et de ses résultats pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables décrits dans cette note d'information :

- Sous estimation en 1993 de certaines provisions et charges pour environ Dh 2 600 000.
- Certains comptes 1993 et 1994 de pools internationaux de transport tenus par des partenaires de la CTM-LN ne sont pas audités.
- Les engagements de la Caisse Interne de Retraite estimés à environ Dh 50 000 000 ne sont pas comptabilisés par la CTM-LN. La charge de cette retraite au titre de l'exercice est de Dh 5 500 000.

PRICE WATERHOUSE.

- L'organisme conseil :

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient. Les informations proviennent de CTM-LN, des rapports du commissaire aux comptes Hamad JOUAHRI et des rapports des auditeurs externes Price Waterhouse.

MAROC INTER-TITRES

AUGMENTATION DE CAPITAL

B-1. Cadre de l'opération.

La privatisation de CTM-LN dans sa première phase en 1993 s'est traduite par la cession de 35% de son capital social à un actionnaire de référence composé d'un consortium d'investisseurs financiers comprenant : INTERFINA, la Banque Centrale Populaire, Bank Al Amal, Al Amane, le Groupe Asma-Invest et la CIMR. Par ailleurs, cet actionnaire de référence s'est engagé sur une période de cinq ans à préserver la pérennité de la CTM-LN et à assurer la continuité de gestion. La même année l'Etat a, par la suite, offert à la vente en bourse 40 % du capital social de la CTM-LN.

En 1994 l'Etat a, conformément à la Loi n° 39-89, cédé 2,6 % du capital aux salariés de la CTM-LN. Il est à noter, par ailleurs, que la société a proposé un financement gratuit pour la participation de ses salariés au capital social. En parallèle, 18,46 % du capital de la société a été cédé par la Bourse des Valeurs de Casablanca aux personnes physiques résidentes à l'étranger. Ainsi, l'Etat par l'intermédiaire du Trésor a cédé donc toute sa participation dans le capital social de la CTM-LN (96,06 %).

Les actions offertes dans cette opération donnent droit à une part des résultats et à une part de droit de vote. Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 21 juin 1995 a décidé d'offrir les actions nouvelles à un prix de 250 Dh sur la base d'une proposition du Conseil d'Administration. Les dividendes des actions offertes sont assujettis à une retenue à la source de 10%. Cependant, ce taux est ramené à 5% lorsqu'une attestation de propriété accompagne le règlement.

B-2. Conditions de souscription.

TOTAL DES ACTIONS OFFERTES	:	282.918 actions au porteur.
PERIODE DE SOUSCRIPTION	:	du 17.07.95 au 04.08.95 à 14H00
CONDITION DE SOUSCRIPTION	:	① <u>A titre irréductible</u> <i>3 actions nouvelles pour 10 anciennes.</i>
		② <u>A titre réductible</u> <i>sur le solde non souscrit à titre irréductible</i>
LIEU DE SOUSCRIPTION	:	auprès des sièges, succursales et agences des établissements bancaires désignés ci-dessous.
JOUISSANCE	:	1 ^{er} Juillet 1995.
DATE D'INTRODUCTION EN BOURSE	:	11.08.1995.
PRIX DE SOUSCRIPTION	:	250 DH par action

(pour une valeur nominale de 100 dh.)

B-3. Domiciliation - Ouverture et clôture de la souscription.

L'Assemblée Générale du 21 06 95 a décidé que l'opération de ladite augmentation de capital sera domiciliée au Maroc au guichets de toutes les banques marocaines du 17.07.95 au 04.08.95 à 14 heures au plus tard sauf modification ou prorogation décidée par le Conseil d'Administration et communiquée par voie d'insertion légale.

La Banque Marocaine du Commerce Extérieur étant désignée en qualité de chef de file.

Chaque établissement membre du syndicat de placement n'offrira les titres à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre. Le CDVM et la CTM-LN dégagent toute responsabilité du fait du non-respect par l'un d'entre eux de ces lois ou règlements

B-4. Modalités de souscriptions.

Les actionnaires auront droit de préférence pour la souscription :

- a) à titre irréductible à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.
- b) à titre réductible sur les actions qui ne seraient pas absorbées par l'exercice des droits irréductibles.

Le droit de souscription sera matérialisé par la présentation de dix (10) coupons unitaires n°4

Après la clôture de la souscription, les droits non exercés seront caducs. Les droits de souscription sont négociables.

Si le nombre d'actions souscrites à titre réductible dépasse le nombre d'actions disponibles, la répartition sera faite au prorata des droits de souscription à titre irréductible exercés et dans la limite des demandes, sans qu'il soit tenu compte des fractions.

La répartition des actions vendues à la date d'introduction se fera publiquement à la séance de la Bourse du même jour et les résultats de l'opération seront officiellement annoncés à la fin de la même séance; soit le 11 08 1995.

B-5. Politique de distribution de dividendes.

Au cours des trois dernières années CTM-LN a distribué un dividende par action de :

- L'Assemblée Générale a décidé de ne pas distribuer de dividendes relatifs à l'exercice 1992.
- 10 Dirhams au titre de l'exercice 1993, soit 72,98 % du bénéfice par action.
- 12 Dirhams au titre de l'exercice 1994, soit 46,76 % du bénéfice par action.

En 1993, l'Assemblée Générale de CTM-LN a décidé, qu'à la veille du transfert de la société aux nouveaux actionnaires, une distribution de dividende relatif à l'exercice 1992 aurait un effet négatif.

Depuis, les nouveaux actionnaires de CTM-LN ont pour politique de distribuer chaque année un montant correspondant à une part significative des bénéfices nets, sous réserve que la situation financière de la société et ses besoins en investissement le permettent, dans le cadre d'une politique d'endettement mesurée. Cependant, les dividendes distribués par le passé ne constituent en aucun cas une garantie de revenus futurs.

B-6. Emploi du produit de l'émission.

Cette opération qui s'effectuera par le biais d'une augmentation de capital, sera essentiellement orientée vers des investissements en équipements. Ainsi, CTM-LN conformément à son plan triennal de développement 1995-1997 projette d'accroître sa capacité et d'améliorer sa qualité de service, qui fait d'elle le leader dans le secteur du transport de voyageurs.

En effet, le plan triennal 1995-1997 est basé, d'une part, sur l'orientation de la place de leader dans le secteur de transport de voyageurs et, d'autre part, sur l'élargissement du champ d'action par la diversification des activités de transport et en particulier le transport de la messagerie.

L'objectif de ce plan est donc d'assurer le développement tout en améliorant la qualité de service aussi bien au sein de l'autocar qu'au sein des agences (structure d'accueil) et des ateliers (structure de maintenance).

B-7. Régime fiscal des opérations en valeurs mobilières.

Actionnaires personnes physiques :

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source de 10 % avec un abattement de 50 % pour les personnes physiques résidentes produisant une attestation de propriété.

Actionnaires personnes morales marocaines passibles de l'Impôt sur les Sociétés :

Les produits de participation et assimilés bénéficient d'un abattement de 100 %.

Les plus-values de cession sont passibles de l'impôt sur les sociétés dans le cas où la durée de détention des titres est inférieure à 4 ans.

Les plus-values de cession bénéficient :

- * d'un abattement de 25 % si la durée de détention des titres est comprise entre 4 et 8 ans;

- * d'un abattement de 50 % si cette durée est supérieure à 8 ans;

- * d'une exonération totale d'impôt, en cas de réinvestissement de la plus-value réalisée en titres de participation dans des sociétés soumises à l'Impôt sur les Sociétés ou en biens se rattachant à l'exploitation de l'investisseur ayant réalisé ces plus-values.

HISTORIQUE

C-1. Identité de CTM-LN .

La CTM-LN est née en 1970 de la fusion de deux sociétés dont l'origine remonte en fait au début du siècle : " la Compagnie Auxiliaire de Transport au Maroc" (CTM) et la société " Lignes Nationales " (LN).

Considérant le rôle primordial du secteur des transports routiers, l'Etat, au lendemain de l'indépendance, voulait se doter d'un instrument efficace en vue de promouvoir le transport par route tant de voyageurs que de marchandises. C'est pourquoi les autorités gouvernementales ont elles décidé de fusionner la CTM détenue par l'ONCF à hauteur de 71 % et les LN filiale à 65 % de la CDG.

De cette fusion est donc née une entité juridique nouvelle sous la dénomination de "Compagnie de Transports au Maroc - Lignes Nationales " , CTM-LN, société anonyme au capital de 15 135 000 DH réparti comme suit :

ONCF	56%
CDG	23,5%
Privés ex.CTM & L.N.	20,5%.

Dès 1970, la nouvelle compagnie ainsi créée, a commencé à connaître des difficultés financières (programme de renouvellement des autocars). De ce fait, et face à la carence des actionnaires, l'Etat par l'intermédiaire du Trésor est intervenu directement en participant au capital de la CTM-LN par la souscription à hauteur de plus de 8 millions de Dirhams à l'augmentation de capital de 1975. Par la suite, la participation de l'Etat dans le capital de la société est passé de 47% à successivement 66,5 % et 80,7 %. Ainsi, l'Etat est devenu l'actionnaire majoritaire détenant plus de 80% du capital au détriment des anciens actionnaires privés ou non.

Après une période précaire dont la seule véritable issue semblait à l'époque la mise en liquidation, des mesures d'assainissement, et de redressement financier et structurel furent adoptées. Ainsi, pour la première fois au Maroc, l'introduction des autocars de luxe sur le réseau national fut parmi les réalisations les plus spectaculaires de la CTM-LN au cours de la dernière décennie, la CTM-LN retrouvait sa place de pionnier et de leader.

C-2. Statut juridique.

CTM-LN est une Société Anonyme dont le siège social est au 23 Rue Léon l'Africain Casablanca et sa durée de vie est de 99 ans .

Son capital social s'élève à 94.306.000 Dh (à la veille de l'émission).

La CTM-LN a pour objet le transport de voyageurs toutes catégories, le transport international de voyageurs, ainsi que celui de la messagerie.

C-3. Régime fiscal.

CTM-LN est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Ainsi, la Compagnie est assujettie à l'impôt sur les Sociétés (IS) au taux réglementaire soit 36% en 1994. Elle est assujettie aussi à la Participation à la Solidarité Nationale (PSN) correspondant à 10% du montant de l'IS.

L'exercice social de CTM-LN commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre.

C-4. Evolution du capital.

Depuis 1970 le capital de CTM-LN a connu l'évolution suivante :

	1970	1975	1981	1986	1992
Capital en MDH	15,135	17,153	27,153	47,153	94,306
Nombre d'actions	15.135	17.153	27.153	47.153	943.060
Nominal en DH	1000	1000	1000	1000	100

Source : CTM-LN

Le schéma de transfert de la participation du Trésor marocain dans le capital de CTM-LN comprend trois étapes successives :

(i) La cession de 35 % (soit 330.071 actions) du capital, à un actionnaire de référence, qui s'engage sur une période de cinq (5) ans à préserver la pérennité de la société et à assurer la continuité de gestion.

Cet actionnaire de référence se compose d'un consortium d'investisseurs financiers. Ses membres et leur quote part respective s'établissent comme suit :

Membres	Part dans le capital social.
Interfina.....	10,00 %
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites.....	5,00 %
Banque Centrale Populaire	5,00 %
AL AMANE.....	5,00 %
Bank Al Amal.....	5,00 %
Asma Invest.....	5,00 %
	35,00 %

(ii) La vente de 377 224 actions, soit 40% du capital social en bourse, accompagnée d'une tranche de 2,6% réservée aux salariés de la CTM-LN.

(iii) La vente par la Bourse des Valeurs de 18,46% du capital aux résidents à l'étranger. 13

DONNEES ECONOMIQUES

D-1. Le secteur du transport routier.

Le transport routier de voyageurs est effectué par quatre moyens :

- les autocars agréés par le Ministère des Transports,
- les taxis agréés par le Ministère de l'Intérieur,
- les transports par véhicules particuliers,
- les transports clandestins.

Ce secteur est défini par les professionnels d'anarchique. En effet, toute étude sectorielle scinde les intervenants en deux parties : les transporteurs "artisansaux" d'une part et la CTM-LN d'autre part.

D-1.1. Le réseau national.

Actuellement, le marché des transports routiers de voyageurs serait composé pour 40 % par les autocars, 30 % par les véhicules privés et 30 % par les taxis et les moyens clandestins.

L'offre

L'étude du nombre d'agrément et du parc public permet d'appréhender l'offre des services publics de transport de voyageurs. Ainsi, 90% des agréments octroyés sont exploités. Par ailleurs, on remarque qu'entre 1988 et 1991, 120 agréments ont été octroyés soit 30 par an alors qu'entre 1991 et 1994, 313 ont été délivrés soit 78 par an. Cette forte variation de ces dernières années n'a pas de justification rationnelle.

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Parc Agréé	2 276	2 300	2 334	2 396	2 463	2 579	2 709
Parc Exploité	1 969	1 993	2 027	2 089	2 156	2 272	2 402
Nombre d'Entreprises	-	2 241	2 255	2 276	2 276	2 366	-

Source : Ministère des Transport. Direction des Transports Terrestres. Momento des statistiques.

En terme de qualité, cette offre reste très médiocre pour la première partie des intervenants à savoir les transporteurs artisansaux. Ainsi, les statistiques 1993 fournies par la Direction des Transports Terrestres confirment la vétusté des autocars.

La demande

En ce qui concerne la demande globale, aucune statistique officielle n'est disponible. Cependant, une étude commandée par le Ministère du Transport en 1988 répond parfaitement à plusieurs questions primordiales. Ainsi, elle a montré que le trafic inter-urbain de voyageurs est réparti pour l'année 1988 entre le trafic routier (90 %) et le trafic ferroviaire (10 %).

Cependant, l'amélioration de la qualité de service de l'ONCF a permis à ce dernier de renforcer sa position en passant à environ 15%. Partant de ce constat et du nombre de voyageurs transportés par l'ONCF (9.525.000 en 1993 selon l'ONCF) on peut estimer que les autocars ont permis en 1993 le transport de près de 21.600.000 voyageurs.

D-1.2 Le réseau international.

Le réseau international est dominé par les lignes Maroc-France, Maroc-Belgique. Ce réseau a connu ces dernières années un développement considérable en terme de demande. Ceci a malheureusement contribué à une émergence spectaculaire du transport clandestin. Ainsi, les conditions d'exploitation des lignes internationales régulières deviennent de plus en plus difficiles.

Par ailleurs, l'organisation d'exploitation de ces lignes se fait par mise en place de pools : accord entre deux pays relatif à la désignation d'un groupe de transporteurs qui se chargera de l'exploitation de certaines lignes. Ainsi, les pools qui fonctionnent actuellement sont :

Maroc-France.

Maroc-Belgique.

Actuellement, d'autres pools sont à l'étude et permettront l'exploitation de lignes reliant le Royaume à l'Allemagne, à l'Italie ainsi qu'à l'Espagne.

D'une part l'offre est dirigée vers les résidents marocains à l'étranger et d'autre part vers les touristes des deux pays concernés. Compte tenu que les retours au Maroc sont plus importants pendant la période estivale, l'activité se voit par conséquent, sujette à des variations saisonnières.

Par ailleurs, il faut noter l'importance du marché maghrébin qui, malheureusement, n'a pas pu être exploité par les transporteurs et ceci à cause de la fermeture des frontières terrestres avec l'Algérie en Août 1994.

D-2. Facteurs de risques

*** Risques nationaux :**

- La conjoncture économique du Maroc étant affectée par les moindres caprices climatologiques, le secteur du transport de voyageurs demeure exposé aux mauvaises performances d'autres secteurs tels que l'agriculture et le BTP. Les résultats médiocres de l'économie enregistrés lors des années de sécheresse sont, en grande partie, dus aux répercussions de la baisse des récoltes et au ralentissement des autres secteurs.

*** Risques liés au secteur du transport routier et à la CTM-LN :**

- Le secteur du transport routier, comme cité précédemment, est désorganisé. Il présente donc une importante exposition au risque de concurrence sauvage et anarchique. Néanmoins, les atouts de la CTM-LN lui permettent de se démarquer par rapport au reste du secteur. Ainsi, les différents produits de la CTM-LN et sa qualité de service tendent précisément à réduire ce risque.

D-3. Faits exceptionnels et litiges.

A la connaissance de la société, il n'existe pas, à ce jour, à l'exclusion des réserves de l'auditeur Price Waterhouse, de faits exceptionnels ou litiges non provisionnés pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la CTM-LN.

POSITION DE CTM-LN SUR LE MARCHÉ.

E-1. Produits .

Les produits de la CTM-LN proviennent de quatre types de transport :

- ✦ transport des voyageurs entre villes;
- ✦ transport des touristes à travers le pays;
- ✦ transport international;
- ✦ transport de messagerie.

Parmi ces services, le transport inter-urbain constitue, de loin, l'activité prépondérante de la CTM-LN. Malgré un accroissement non négligeable du service messagerie les trois autres activités demeurent subsidiaires. Cependant, ce secteur dominé par la petite entreprise ne permet pas à la CTM-LN, leader du secteur, de se développer au rythme voulu. Ainsi, sa part de marché ne dépasse guère les 10%.

E-2. Transport inter-urbain.

Le transport inter-urbain se compose de deux produits distincts par leur qualité, leur rapidité et donc leur prix.

Le produit *Moumtaz* est un type de transport de luxe assuré sur des lignes sans arrêts entre les villes marocaines. Les autocars Moumtaz possèdent tous un équipement moderne et de grand confort.

Le produit *Standard* est un service avec plusieurs arrêts entre villes. Il est assuré par des autocars de fabrication standard.

La part du réseau Moumtaz dans le chiffre d'Affaires pour 1994 a été de 79,5 % contre 77 % en 1993. L'augmentation des lignes desservies par les autocars Moumtaz a été réalisée au détriment des lignes d'autocars Standard dont la part dans le chiffre d'Affaires est passée de 23 % en 1993 à 20,5 % en 1994. La domination du service Moumtaz répond parfaitement aux objectifs de la société au niveau de la qualité de service. Par ailleurs, l'analyse du Chiffre d'Affaires montre que sur un total de 33 lignes Moumtaz, 4 lignes contribuent à raison de 33% au Chiffre d'Affaires total. Le même constat est à remarquer pour le réseau Standard où 4 lignes occupent 32% du chiffre d'Affaires.

La crise économique due, entre autres, à la sécheresse n'a pas épargné le domaine du transport de voyageurs. Pendant, toute l'année 1994, il a été constaté un ralentissement dans la mobilité des personnes. D'où la stagnation du Chiffre d'Affaires qui est passé de 165 Mdh en 1993 à 166 Mdh en 1994.

CHIFFRE D'AFFAIRES VOYAGEURS ET BAGAGES.

En K Dh

RUBRIQUES	1993	1994 <i>Prévu</i>	1994 <i>Réalisé</i>
Recettes voyageurs	152.421	151.000	153.524
Recettes cours de route	7.647	7.000	7.407
Recettes bagages	4.728	5.000	4.852
TOTAL	164.796	163.000	165.783

Source : CTM-LN

La part du réseau Moumtaz dans le chiffre d'Affaires est de l'ordre de 79,5%. Cette proportion reflète l'importance de ce réseau dans les objectifs de la société au niveau de la qualité de service.

A l'instar de ce Chiffre d'Affaires, le taux de remplissage a connu également une stagnation en passant de 76 % en 1993 à 75,89 % en 1994. En parallèle, le nombre de voyageurs a diminué de 3% en passant de 3,38 Millions de passagers en 1993 à 3,27 Millions en 1994 en raison essentiellement de la suppression des lignes déficitaires caractérisées par l'importance du cours de route.

NOMBRE DE VOYAGEURS PAR CATEGORIE.

CATEGORIE	1992	1993	1994
Moumtaz	1.706.377	1.777.282	1.765.100
Standard	1.388.222	1.604.028	1.504.900
TOTAL	3.094.599	3.381.310	3.270.000

E-3. Transport international

Les conventions passées au sujet du TIR dans son volet Voyageurs entre le Maroc et ses partenaires étrangers précisent que soit désigné par le Ministère de Transport une entreprise publique pour l'exploitation des lignes TIR disponibles. La CTM-LN s'est vue attribuer à partir de 1976 le rôle de transporteur international routier de voyageurs. La première ligne a été confiée à un groupe de trois partenaires composés de CTM-LN (Maroc), IBERBUS (Espagne) et de trois sociétés françaises : SCETA VOYAGES, VIA INTERN. et CHAUMONT VOYAGES. En 1986, une seconde ligne a été créée entre le Maroc et la Belgique, elle est exploitée par la CTM-LN du côté marocain et la société EPERVIER du côté belge.

Actuellement la CTM-LN est en discussion avec les autorités allemandes pour une nouvelle ligne reliant Casablanca à Francfort. Les professionnels privés furent écartés de ce marché car ils ne pouvaient pas se doter de véhicules performants. Le ministère de tutelle avait donc permis à la CTM-LN de se prévaloir d'une situation de monopole.

A l'instar du réseau national, le Chiffre d'Affaires de l'activité lignes internationales a connu une stagnation au cours de l'année 1994. En effet, abstraction faite de l'imputation des charges

de l'affrètement dans le cadre de l'assainissement des comptes, le Chiffre d'Affaires total enregistré en 1994 est de 29,23 MDh contre 29,36 MDh en 1993. On remarquera que les lignes prévues dans le plan de développement joint au contrat de cession (privatisation) qui devaient être exploitées dès 1994 n'ont pas été attribuées jusqu'à présent. IL s'agit, en dehors des pays du Maghreb, de :

Maroc - Italie.

Maroc - Allemagne.

Maroc - Espagne.

Par ailleurs, un projet d'intégration de nouveaux transporteurs privés dans les deux pools, déjà en fonction, est en cours de réalisation par l'autorité compétente, ce qui aura pour effet la réduction du Chiffre d'Affaires International de la société. Le taux d'occupation des deux pools est de l'ordre de 30%.

E-4. La messagerie.

La CTM-LN, de par l'importance de son réseau à travers le pays et la régularité de ses dessertes, est particulièrement bien positionnée pour assurer ce service qui nécessite une continuité et une grande fiabilité. La messagerie constitue ainsi pour la CTM-LN une activité stable. Elle a évolué de 4,1 % en 1994 en contribuant à hauteur de 12 % au Chiffre d'Affaires hors revenus des immeubles.

Avec un revenu de 23,77 MDh en 1994 le marché de la messagerie est estimé porteur par la Direction de la société qui prévoit un développement continu dans cette activité.

E-5. Les perspectives.

En raison de l'extension projetée du réseau par l'ouverture de nouvelles lignes, la CTM-LN compte voir ses recettes d'exploitation augmenter entre 1994 et 1997 de l'ordre de 30 %. Cette progression viendrait essentiellement des recettes voyageurs et bagages du réseau national qui augmenteraient de 45 % pour la même période.

En effet, ces perspectives paraissent réalisables; car la CTM-LN reste à l'abri de la concurrence pour le court et le moyen terme grâce à son réseau d'agences, son image de marque bien établie, sa position de leader sur le marché et sa situation financière saine. La hausse des prix n'affecte apparemment pas la demande relative aux services CTM-LN. Par ailleurs, la société pourrait, dans les années qui viennent, conforter sa position de leader. Ceci implique l'accroissement de la part de marché en préservant la rentabilité, et aussi la capacité à saisir toute opportunité de nouveaux marchés complémentaires à ceux dans lesquels CTM-LN est présente actuellement.

MOYENS TECHNIQUES - RESSOURCES HUMAINES

F-1. Moyens techniques.

Le patrimoine de CTM-LN est constitué de trois composants : les autocars; les agences et les ateliers.

L'activité de la société lui impose certains investissements indispensables à la réalisation des perspectives et des objectifs auxquels la CTM-LN désire arriver.

Les autocars

A la fin de 1994 le parc autocars de la CTM-LN était de 174. Le total des autocars commandés et/ou réceptionnés de 1991 à 1994 s'élève à 123 cars, soit une moyenne de 34 autocars par an. Par ailleurs, le nombre de ceux qui ont été réformés durant la même période est de 96.

	1991	1992	1993	1994
Autocars	167	184	197	174
Age moyen	2,93	2,90	3,38	3,08
Acquisitions	32	40	23	28
Réformés	12	23	10	51

Le niveau des investissements en autocars réalisés au cours des quatre dernières années montre bien la stratégie de la CTM-LN à vouloir moderniser et adapter le parc autocars aux normes de qualité et de productivité souhaitées.

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS (MDH).

	1991	1992	1993	1994
Acquisition autocars	42.2	68.4	12.4	64.6
Construction et aménagement des ateliers	0.04	0.13	1.23	9.79
Construction et aménagement des agences	0.03	0.76	1.18	2.0
Autres	3.62	1.90	30.5*	4.42

* y compris un terrain sur autoroute Casa-Rabat

Source : CTM-LN

Patrimoine immobilier

Le patrimoine foncier et immobilier de la CTM-LN constitué par ses gares routières et leurs équipements connexes offre des opportunités d'investissement pour l'élargissement de l'activité de transport et l'intégration d'activités complémentaires. Ces opportunités sont d'autant plus appréciables que les terrains et locaux concernés sont situés aux centre-villes.

PATRIMOINE FONCIER ET IMMOBILIER DE LA CTM-LN

DESIGNATION	SURFACE (M2)	SURFACE COUVERTE
AL HOCEIMA	846	80%
BENI ENSAR	2 374	85%
BENI MELLAL	3 515	0%
BERRECHID	2 752	0%
BOUDNIB	2 780	0%
CASA GARE ROUTIERE	4 830	50%
CASA IMM. BEN YASSINE	886	100%
CASA IMM. MAARIF	9 997	100%
CASA EX-TRANSFORMAT.	44	100%
CASA Y. EL MANSOUR	10 815	65%
AUTOROUTE CASA-RABAT	38 452	en cours de construction
ERFOUD*	1 440	0%
ERRACHIDIA*	5 500	0%
FES ATLAS	2 763	25%
FES BENSOUDA	11 263	0%
IFRANE	2 623	45%
KASBA TADLA	1 348	20%
KENITRA	864	30%
MARRAKECH INDUS.	8 752	35%
MARRAKECH VILLE	4 935	0%
MEKNES	4 993	10%
OUARZAZATE	2 400	20%
OUED ZEM	11 004	20%
OUJDA	387	0%
SAFI	1 305	0%
TETOUAN	4 945	95%

* Non immatriculé car conflit avec la collectivité locale.

Source : CTM-LN

F-2. Ressources humaines.

CTM-LN compte à fin Décembre 1994 un effectif global de 1 114 personnes qui se compose de :

AFFECTATION	NOMBRE
Directeur Général	1
Directeur	4
Chef de service	14
Autres cadres	8
Chef d'agence	13
Chauffeur	419
Employé administratif & d'exploitation	298
Technicien	118
Manoeuvre & Autres	239
TOTAL	1 114

CTM-LN assure en permanence à l'ensemble de son personnel, des actions de formation et de perfectionnement, répondant aux besoins de l'évolution technologique.

La politique sociale de la société est basée sur une stratégie d'incitation par objectifs. Ce programme encourage la participation des salariés à la définition de leur cibles respectives. Ainsi, les salariés reçoivent une prime s'ils atteignent leurs objectifs.

Sur le plan de la politique sociale, CTM-LN contribue à l'amélioration des conditions de travail et du cadre de vie de son personnel. A l'écoute de son effectif, la société privilégie le dialogue dans ses rapports avec les représentants de ses salariés. D'ailleurs, l'U.M.T. et la C.D.T. agissent en bonne intelligence avec la Direction en place grâce à une Convention Collective garantissant leurs droits et régissant leurs interventions. Il s'agit d'une convention triennale qui est renouvelée par tacite reconduction. Elle traite entre autres, du droit syndical, de l'organisation intérieure du travail, des conditions de recrutement, de rémunération, d'avancement, de service et des avantages sociaux. La dernière convention a été signée le 1^{er} Janvier 1995.

F-3. Organisation de la Direction.

L'organigramme ci-dessous retrace l'organisation de la Direction de CTM-LN autour de laquelle gravite toute l'activité de la société. Ainsi, l'organisation actuelle de la société est composée de quatre Directions et de deux Services. Cette organisation vise à répondre le mieux possible aux objectifs stratégiques de la CTM-LN, en améliorant la productivité et la réactivité de la structure face aux évolutions du marché; l'organisation est la suivante :

- Direction Administrative, chargée de la gestion des ressources humaines, du juridique et des affaires générales elle est assurée par M. Mohamed CHAFIQ.
- Direction Financière, chargée de la comptabilité générale, des recouvrements et des approvisionnements elle est assurée par M. Mohamed EL MEJDOUB.
- Direction Technique, chargée de la maintenance, de la gestion des stock, des bâtiments et des études techniques, elle est assurée par M. Brahim BABAYI.
- Direction d'Exploitation, chargée de la gestion de l'ensemble du réseau de la CTM-LN, elle est assurée par M. EL Ghazouani J'NINI.
- Service Inspection Générale, chargé du contrôle interne, il est assuré par M. Abdelghani BENKHADRA.
- Service Informatique, chargé de la gestion du matériel informatique, il est assuré par M. Abdellatif KHADRI.

Dans le but de s'assurer d'une coordination entre les différentes directions, le Conseil d'Administration a chargé pour la direction générale de CTM-LN , un cadre ayant 18 ans d'expérience dans le secteur du transport. Diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées Monsieur Samuel MAHFODA a assumé diverses fonctions dans les secteurs du bâtiment et du transport.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

Abdellatif JOUAHRI

ADMINISTRATEURS

INTERFINA

représenté par A. JOUAHRI

INTERFINA

représenté par A. RAGHNI

BANK AL AMAL

représenté par Larbi AMMOR

AL AMANE

représenté par Mehdi BOUGHALEB

ASMA INVESTISSEMENTS

représenté par A. GUERRAOUI

CIMR

représenté par M. LAHLOU

BCP

représenté par A. LARAKI

JOUMMANI S/MOKHTAR

COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 1994

HAMAD JOUAHRI

SITUATION FINANCIERE - RESULTAT

BILANS AU 31 DECEMBRE.

ACTIF

	<u>1992</u>	<u>1993</u>	<u>1994</u>
IMMO. EN NON VALEUR.	213 333	1 729 002	1 402 737
IMMO. INCORPORELLES	220 000	220 000	220 000
IMMO. CORPORELLES.	124 440 236	124 310 113	165 870 975
IMMO. FINANCIERES.	4 924 918	5 683 350	6 693 766
ACTIF IMMOBILISE	129 798 488	131 942 465	174 187 478
STOCK CONSOMABLE	14 170 638	10 105 577	7 576 525
STOCK PROD. RESID.	0	0	36 300
AVANCES FOURNISSEUR	401 322	325 053	306 110
CLIENTS	27 218 312	30 813 651	32 127 037
PERSONNEL	3 528 322	2 116 319	2 962 852
ETAT	7 320 473	2 864 818	7 995 781
COMPTES D'ASSOCIES	0	0	4 288 015
AUTRES DEBITEURS	2 145 542	4 306 705	7 064 478
COMPTES DE REGUL.	567 425	68 961	714 844
TITRES DE PLACEMENT		0	19 983 660
ECARTS DE CONVERSION		0	32 362
ACTIF CIRCULANT	55 352 032	50 601 084	83 087 964
VALEURS A ENCAISSER	141 928	61 397	89 875
BANQUES	24 832 091	31 306 959	23 129 898
CAISSE	1 065 450	1 560 112	565 216
TRESORERIE	26 039 469	32 928 468	23 784 989
<u>ACTIF</u>	211 189 989	215 472 017	281 060 431

BILANS AU 31 DECEMBRE.

PASSIF

	1992	1993	1994
CAPITAL SOCIAL	94 306 000	94 306 000	94 306 000
RESERVES LEGALES	3 459 656	4 087 814	4 725 338
AUTRES RESERVES	11 027 560	11 027 560	29 027 560
REPORT A NOUVEAU.	3 808 224	15 743 225	425 592
RESULTAT DE L'EXE.	12 563 158	12 750 492	23 880 171
FONDS PROPRES.	125 164 599	137 915 091	152 364 661
CAPIT. PROP. ASSIMIL.	0	0	900 000
DETTES DE FINANCEMENT	11 307 565	10 434 928	11 303 729
PROVISIONS	0	828 331	1 311 312
FINANCE. PERMANENT	136 472 165	149 178 350	165 879 702
AVANCES CLIENTS	23 777	20 405	146 547
FOURNISSEURS	25 809 624	19 902 912	67 245 261
PERSONNEL	594 767	995 407	1 643 828
ORGANISMES SOCIAUX.	4 744 138	3 800 420	4 484 284
ETAT	17 250 933	18 085 035	18 054 179
COMPTES D'ASSOCIES	3 772 240	3 153 840	7 061 691
AUTRES CREDITEURS.	22 522 344	20 335 648	16 481 733
COMPTES DE REGUL.		0	5 009
AUTRES PROV.		0	32 362
ECARTS DE CONVERSION		0	25 835
PASSIF CIRCULANT	74 717 826	66 293 667	115 180 729
E.A.P	0	0	0
BANQUES	0	0	0
TRESORERIE	0	0	0
<u>PASSIF</u>	211 189 989	215 472 017	281 060 431

COMPTES DE CHARGES ET PRODUITS AU 31 DECEMBRE.

	<u>1992</u>	<u>1993</u>	<u>1994</u>	<u>1995*</u>	<u>1996*</u>	<u>1997*</u>
PRODUITS						
VENTES	211 584 922	223 137 604	232 714 857	242 400 000	278 520 000	302 770 000
VARIATION DE STOCK	0	0	36 300			1 000 000
AUTRES PRODUITS	760 052	692 138	681 813	700 000	1 000 000	1 000 000
REPRISE D'EXPLOITATION	633 570	0	1 415 230			
<u>TOTAL</u>	<b style="text-align: right;">212 978 545	<b style="text-align: right;">223 829 742	<b style="text-align: right;">234 848 200	<b style="text-align: right;">243 100 000	<b style="text-align: right;">279 520 000	<b style="text-align: right;">304 770 000
CHARGES						
ACHATS	46 355 069	53 993 396	47 715 813	55 750 000	58 350 000	60 450 000
CHARGES EXTERNES	25 181 287	27 040 237	31 601 953	24 250 000	27 230 000	28 500 000
IMPOTS ET TAXES	20 988 738	19 667 684	19 380 076	22 050 000	25 700 000	27 775 000
PERSONNEL	49 647 404	55 831 769	58 800 814	61 630 000	67 000 000	69 800 000
CHARGES D'EXPLOIT.	173 818	173 592	523 636	200 000	300 000	400 000
DOTATIONS D'EXPLOIT.	45 431 704	46 137 812	41 703 863	56 500 000	56 110 000	52 300 000
<u>TOTAL</u>	<b style="text-align: right;">187 776 022	<b style="text-align: right;">202 844 490	<b style="text-align: right;">199 726 155	<b style="text-align: right;">220 380 000	<b style="text-align: right;">234 690 000	<b style="text-align: right;">239 225 000
RESULTAT D'EXPLOIT.	25 202 523	20 985 252	35 122 045	22 720 000	44 830 000	65 545 000
PRODUITS FINANCIERS	383 521	668 117	1 354 018	200 000	500 000	600 000
CHARGES FINANCIERES	3 683 844	1 251 899	781 251	8 529 000	13 988 000	13 750 000
RESULTAT FINANCIER	- 3 300 322	-583 782	572 767	-8 329 000	- 13 488 000	- 13 150 000
RESULTAT COURANT	21 902 200	20 401 470	35 694 812	14 391 000	31 342 000	52 395 000
PRODUITS NON COURANTS	4 000 487	11 495 397	7 791 236	14 650 000	940 000	6 150 000
CHARGES NON COURANTES	5 754 493	12 819 432	8 074 394	7 000 000	8 000 000	8 000 000
RESULTAT NON COURANT	- 1 754 005	-1 324 035	-283 158	7 650 000	-7 060 000	-1 850 000
RESULTAT AVANT IMPOT	20 148 194	19 077 435	35 411 654	22 041 000	24 282 000	50 545 000
I.S. & P.S.N.	7 612 035	6 326 943	11 531 482	1 807 000	9 244 000	17 580 000
RESULTAT NET	12 536 158	12 750 492	23 880 172	20 234 000	15 038 000	32 965 000

Commentaires :

Résultats d'Exploitations:

L'évolution des résultats de ces trois dernières années montrent clairement la croissance soutenue du résultat net. En outre, les différents résultats intermédiaires confirment cette tendance. Les résultats d'exploitation ont progressé de l'ordre de 66% par rapport à 1993 pour atteindre 35 Mdh en 1994. Cette forte variation est le fruit d'une progression de 5% environ des produits d'exploitation face à une régression des charges d'exploitation de l'ordre de 1,5%.

Valeurs de Placement :

Les titres de placement en 1994 s'élevaient à 19,98 Mdh représentant ainsi un excédent de trésorerie au 31 décembre 1994. Prévu pour une partie du financement du nouveau matériel roulant, ces fonds ont été placés à court terme auprès de banques; profitant ainsi des termes de règlement négociés auprès des fournisseurs.

Charges financières :

L'augmentation des charges financières entre 1994 et 1995 se justifie essentiellement par la politique de la société de renouvellement permanent de sa flotte ainsi que de son élargissement. Il est à noter que malgré l'augmentation de capital, la CTM-LN a contracté de nouveaux crédits bancaires afin de faire face à ses projets d'acquisition.

Produits non courants :

L'activité dans le cadre de la nouvelle politique de la société implique une rotation plus rapide des autocars. De ce fait, la cession de plusieurs véhicules hérités de par le passé a résulté sur une augmentation sensible de ce poste entre 1994 et 1995.

Fonds de roulement :

La situation négative du fond de roulement n'est que le reflet de l'activité qu'est le transport routier. En effet, l'investissement considérable en immobilisation (autocars) et le remboursement des dettes a engendré une variation négative du fonds de roulement en 1994. Toutefois, il est à noter que cette situation ne reflète aucunement la trésorerie de la société, qui de par la nature de son activité basée sur des recettes en espèces, ne souffre aucunement de l'état de son fonds de roulement.

ACTIF PREVISIONNEL

En Dirham

	1995	1996	1997
ACTIF IMMOBILISE	348 418 000	358 543 000	368 243 000
ACTIF CIRCULANT	72 512 000	79 757 000	85 084 000
TRESOR	0	0	0
ACTIF	420 930 000	438 300 000	453 327 000

PASSIF PREVISIONNEL

En Dirham

	1995	1996	1997
FONDS PROPRES	232 013 000	234 038 000	252 291 000
DETTES DE FINANCEMENT	33 401 000	39 001 000	28 501 000
PASSIF CIRCULANT	81 297 000	90 936 000	97 868 000
TRESORERIE	71 241 000	70 547 000	70 490 000
PASSIF	420 930 000	438 300 000	453 327 000

PLAN DE FINANCEMENT. (en K Dh)

	<u>1995</u>	<u>1996</u>	<u>1997</u>	<u>TOTAL 95/97</u>
Résultat net de l'exercice	20 235	15 039	32 965	68 239
+Dot. aux amort. d'exploitation	55 500	55 110	51 800	162 410
+Dot. nettes aux prov. d'exploitation	400	400	200	1 000
+Dot. aux prov. non courantes	400	400	200	1 000
+Dot. aux amort. exceptionnels	7 000	7 000	7 000	21 000
-Produits de cessions des immobilis.	14 650	940	6 150	21 740
+VNC des immobilisations cédées	0	0	0	0
Capacité d'autofinancement	68 885	77 009	86 015	231 909
Cessions de matériel roulant réformé	14 650	940	6 150	21 740
Cessions de terrains	0	0	0	0
Augmentation de capital en numéraire	70 730	0	0	70 730
Crédit bancaire à moyen terme	30 000	15 000	0	45 000
Total ressources stables	184 265	92 949	92 165	369 379
Acquisitions autocars	117 470	43 570	43 700	204 740
Acquisitions de terrains	5 000	3 300	5 000	13 300
Construction et équipement	26 600	11 400	10 100	48 100
Construction et aménagement	11 100	9 300	5 700	26 100
Autres investissement	6 560	4 665	4 000	15 225
Immobilisation à répartir / exercices		70 000	0	70 000
Total investissement	236 730	72 235	68 500	377 465
Prêts hypothéc.	1 500	1 500	1 500	4 500
Remboursement dettes CNSS	3 403	400	0	3 803
Remboursement crédits M.T.	3 000	7 500	9 000	19 500
Dividendes	13 014	14 712	14 712	42 438
Total emplois durables	257 647	96 347	93 712	447 706
Variation du FDR Net Global	-73 382	-3 398	-1 547	-78 327
Variation des actifs d'exploitation	9 440	7 245	5 328	22 013
Variation des actifs hors exploitation	-19 983	0	0	-19 983
Variation des dettes d'exploitation	-33 983	9 539	6 832	-17 612
Variation des dettes hors exploitation	1 798	1 798	100	3 696
Variation du BFR	21 642	-4 092	-1 604	15 946
Variation de la Trésorerie	-95 024	694	57	-94 273

H-4. Tableau de financement et affectation de résultats.

TABLEAU DE FINANCEMENT 1994.

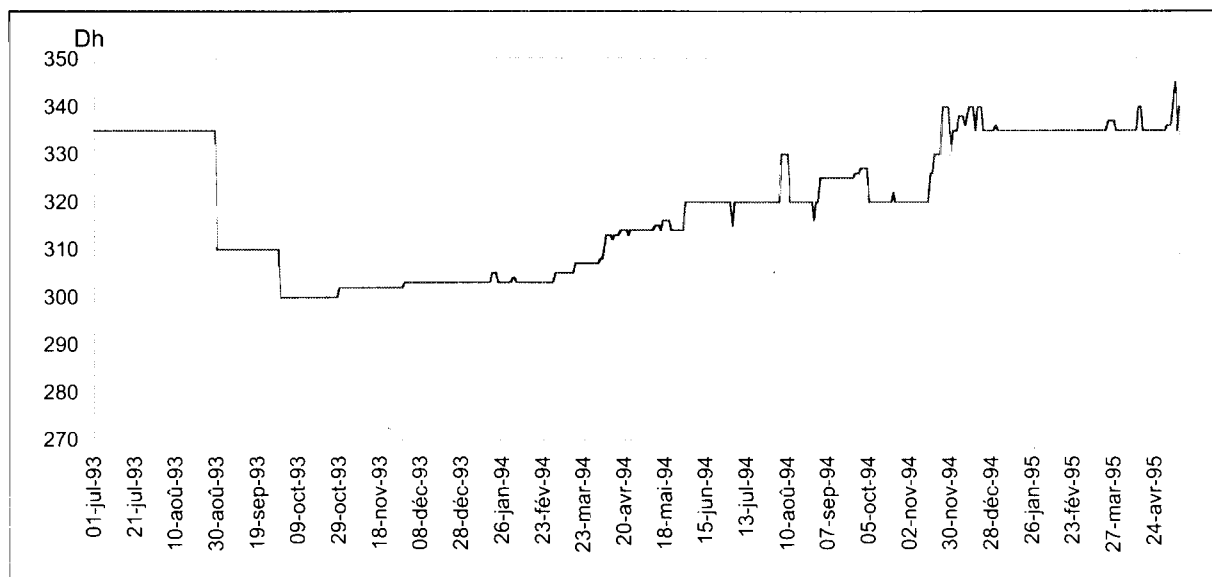
En Million de Dirham

EMPLOIS	MONTANT MDH	RESSOURCES	MONTANT MDH
Acquisition d'immobilisation	80,83	Autofinancement	51,67
Augmentation des créances	1,57	Cession	6,72
Remboursement des dettes	7,67	Augmentation des dettes	0,87
		Variation du BFG	18,29
		Variation de trésorerie	9,13
		Autres	3,39
TOTAL GENERAL	90,07	TOTAL GENERAL	90,07

AFFECTATION DES RESULTATS (KDH).

	1992	1993	1994
Résultat de l'exercice	12 563	12 750	23 880
Réserves légales	628	637	1 194
Report des exercices précédents	3 808	15 743	425
Autres réserves	0	18 000	10 000
Dividendes	0	9 430	11 316
Report à nouveau	15 743	425	1 095

COURS DE L'ACTION CTM-LN



H-5. Ratios financiers.

RATIOS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE.

	<u>1992</u>	<u>1993</u>	<u>1994*</u>
<u>STRUCTURE</u>			
CAPITAUX PROP. / BILAN	58%	64%	54%
DETTE / BILAN	10%	5%	4%
DETTE / CAP. PERMA.	17%	8%	8%
CAP. PERM. / ACTIF IMMO.	111%	114%	95%
CAP. PROP. / ACTIF IMMO.	95%	105%	87%
<u>GESTION</u>			
Frais Fin. / Résultat d'Expl.	15%	6%	2%
<u>RENTABILITE</u>			
ROE	19%	11%	17%
Marge nette (R.N. / C.A.)	6%	6%	10%
R.B.E. / C.A.	12%	9%	15%
Cash-Flow / C.A.	27%	26%	28%
<u>BOURSIERS. (sur la base d'un cours de 350 dh.)</u>			
NOMBRE D'ACTION	-	943 060	943 060
BPA	-	13,52	25,32
DIVIDENDE	-	10	12
V.N.C. / ACTION	-	146,24	161,56
CASH-FLOW / ACTION	-	62,44	69,54
PER	-	19,82	12,69
P/ V.N.C.	-	1,83	1,98
P / CASH-FLOW	-	4,29	4,62

L'action CTM-LN n'était pas cotée à la Bourse des Valeurs de Casablanca en 1992.

* Les ratios de 1994 ne tiennent pas compte des réserves émises des auditeurs externes.

H-6. Principes comptables et de présentation des états financiers.

-Principes comptables.

Les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 1992, 1993 et 1994 ont été établis dans le respect des principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation.

-Immobilisations.

Les immobilisations sont valorisées aux coûts d'acquisition rendu-usine plus les frais d'installation Hors Taxes.

-Amortissements.

Les amortissements sont linéaires et appliqués suivant le tableau ci-après :

<u>NATURE.</u>	<u>TAUX D'AMORTISSEMENT.</u>
Bâtiment et aménagement.	5%
Constructions légères	10%
Mobilier de bureau	10%
Matériel de transport	20%
Matériel de bureau	10%
Matériel informatique	20%
Bâtiments administratifs	5%
Matériel habitation	10%

-Les stocks.

Les pièces de rechange et consommables sont valorisés au coût d'acquisition moyen pondéré.

Les stocks obsolètes font l'objet d'une provision adéquate approuvée par la Direction.

-Les créances douteuses.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation approuvée par la Direction et qui tient compte du risque de non recouvrement et de la valeur des garanties détenues par CTM-LN.

-Les transactions en devises.

Elles sont valorisées aux taux de changes en vigueur à la date de clôture de l'exercice et les pertes ou les profits qui en résultent sont passés aux comptes de pertes et profits.

H-7. Annexes.

-Dotation s aux Provisions en millier de Dirhams.

RUBRIQUE.	1992	1993	1994
Risques et charges	0	828	1 083
Stocks (pièces détachées)	0	791	77
Clients	0	472	496
Commissionnaires	0	345	302
TOTAL	0	2 436	1 958

-Autres débiteurs en milliers de Dirhams.

RUBRIQUE.	1992	1993	1994
Créances sur cession d'actifs	294	43	8
Contre remboursement débiteurs	7	26	0
Comptes courants agences	429	294	819
Sinistre autos à recevoir	1 229	1 847	2 377
Divers	0	6	0
Partenaires étrangers (pools)	187	2 089	3 860
TOTAL	2 146	4 305	7 064

-Autres créanciers en milliers de Dirhams.

RUBRIQUE.	1992	1993	1994
Contre-remboursement à payer	15 419	14 397	11 577
Comptes courants agences	329	328	225
Pensions à payer	1 416	1 015	673
Jetons de présence à payer	72	0	236
Avance sur cession	30	30	30
Partenaires étrangers (pools)	5 256	4 260	3 190
Divers	0	305	550
TOTAL	22 522	20 335	16 481

-Comptes de régularisation actif en milliers de Dirhams.

RUBRIQUE.	1992	1993	1994
Charges constatées d'avance	526	51	28
Assurances comptabilisées d'avance	6	6	305
Intérêts courus et non échus à percevoir	35	12	382
TOTAL	567	69	715

-Produits exceptionnels en milliers de Dirhams.

RUBRIQUE.	1992	1993	1994
Produits sur cession de cars	3 100	4 588	6 618
Produits sur cession de cammionnettes	0	126	38
Produits sur cession de voitures	28	46	64
Produits sur cession de motocyclettes	0	0	8
Produits sur cession de dépaneuse	779	38	0
Pénalités	83	205	188
Rentrées sur créances soldées	10	6 493	825
Autres	0	0	50
TOTAL	4 000	11 496	7 791

C. T. M. / L. N.

ETAT DES INFORMATIONS

COMPLEMENTAIRES

ANNEXES DE LA NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL

Exercice de 1.1.194 au 31.12.1994

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMUNITION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE MEME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS								
Frais préliminaires	256.000.00							256.000.00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1.958.587.00	145.815.00						2.104.402.00
TOTAUX	2.214.587.00	145.815.00						2.360.402.00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Fonds commercial	220.000.00							220.000.00
TOTAUX	220.000.00							220.000.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	34.171.963.94						316.350.00	33.855.613.94
Constructions	31.128.374.79	2.276.152.17						33.404.526.96
Installat. techniques, matériels et outillages	3.075.202.31	245.174.69		87.349.20				3.407.726.20
Matériel de transport	228.996.508.05	47.577.008.29				37.699.480.09	87.349.20	238.786.687.05
Mobilier, Matériel bureau et aménag. divers	10.994.071.64	1.398.487.97						12.392.559.61
Autres immobilisations corporelles	75.945.50	15.688.00						91.633.50
Immobilisations corporelles en cours	1.238.942.22	29.322.310.95		316.350.00				30.877.603.17
TOTAUX	309.681.008.45	80.834.822.07		403.699.20		37.699.480.09	403.699.20	352.816.350.43

TABLEAU N° 6

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.
DU 01.01.1994 AU 31.12.1994

CTM/LN
Etat B11

poste			
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
712	Ventes de biens et services produits		
	Ventes de biens au Maroc		
	Ventes de biens à l'étranger		
	Ventes de services au Maroc	189,783,617.88	187,850,035.30
	Ventes de services à l'étranger	35,779,952.31	29,368,215.33
	Redevances pour brevets, marques, droits...	0.00	0.00
	Reste du poste des ventes et services produits	7,151,286.58	5,913,353.11
	TOTAL	232,714,856.77	223,137,603.74
713	Variation des stocks de produits		
	Variation des stocks des biens		
	Produits		
	Variation des stocks de services		
	Produits		
	Variation des stocks des produits en cours	36,300.00	0.00
	TOTAL	36,300.00	0.00
718	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste (produits divers)	681,813.40	692,138.40
	TOTAL	681,813.40	692,138.40
719	REPRISES D'EXPLOITATION, TRANSFERTS DE CHARGES		
	Reprises	1,415,230.01	0.00
	Transferts de charges		
	TOTAL	1,415,230.01	0.00
738	PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et autres produits financiers		
	Intérêts et produits assimilés	1,189,823.16	424,634.74
	Revenus des créances rattachés à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	120,832.93	114,166.71
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	TOTAL	1,310,656.09	538,801.45

DETAIL DES POSTES DU C.P.C

TABEAU N° 6

DU 01-01-1994 AU 31-12-1994

CTM/LN
ETAT B11 SUITE

poste			
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	Achats revendus de marchandises		
	.Achats de marchandises		
	.Variation des stocks de marchandises		
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	.Achats de matières premières		
	.Variations des stocks de matières premières		
	.Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballage	40,120,130.35	45,676,736.92
	.Variation des stocks de matières, fournitures et emballages	3,243,784.72	3,273,683.85
	.Achats non stockés de matières et de fournitures	744,022.43	1,322,571.14
	.Achats de travaux, études et prestations de services	3,607,875.40	3,720,403.66
	TOTAL	47,715,812.90	53,993,395.77
613/614	Autres charges d'exploitation		
	.Locations et charges locatives	7,609,189.72	1,435,504.49
	Redevances de crédit bail		
	.Entretiens et réparations	2,016,903.54	2,230,920.33
	.Primes d'assurances	7,758,255.71	8,211,006.67
	.Rémunération du personnel extérieur à l'entreprise		
	.Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3,892,240.69	5,248,344.13
	.Redevances pour brevets, marques, droits et valeurs similaires	27,962.29	22,477.35
	.Transports	51,919.35	76,085.29
	.Déplacements, missions et réceptions	7,696,942.15	7,532,618.94
	.Reste du poste des autres charges externes	2,548,539.13	2,283,279.49
	TOTAL	31,601,952.58	27,040,236.69
617	CHARGES DU PERSONNEL		
	.Rémunération du personnel	44,922,019.56	42,852,715.80
	.Charges sociales	12,003,496.66	11,242,242.45
	.Reste du poste des charges de personnel	1,875,298.12	1,736,811.26
	TOTAL	58,800,814.34	55,831,769.51
618	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
	.Jetons de présence		
	.Pertes sur créances irrécouvrables	523,636.39	172,620.06
	.Reste du poste des autres charges d'exploitation		972.28
	TOTAL	523,636.39	173,592.34
	CHARGES FINANCIERES		
638	Autres charges financières		
	.Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de paiement	-504.64	7,000.00
	.Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL	-504.64	7,000.00
658	CHARGES NON COURANTES		
	Autres charges non courantes		
	.Pénalités sur marchés et débits		
	.Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	.Pénalités et amendes fiscales	25,406.79	72,935.67
	.Créances devenues irrécouvrables	339,055.85	6,232,429.65
	.Reste du poste des autres charges non courantes	6,809,931.73	5,512,035.97
	TOTAL	7,174,394.37	11,817,401.29

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL
DU 01.01.1994 au 31.12.1994

Rubriques <i>1</i>	Date de la 1ère échéance <i>2</i>	Durée du contrat en mois <i>3</i>	Valeur estimée du bien à la date du contrat <i>4</i>	Durée théorique d'amortissement du bien <i>5</i>	Cumul des exercices précédents des redevances <i>6</i>	Montant de l'exercice des redevances <i>7</i>	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat <i>10</i>	Observations <i>11</i>
							A moins d'un an <i>8</i>	A plus d'un an <i>9</i>		
<i>N</i>	<i>E</i>	<i>A</i>	<i>N</i>	<i>T</i>						

TABLEAUX DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU 1.1.94 AU 31.12.94

NATURE	CUMUL DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	CUMUL FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEUR				
Frais préliminaires	93.865.67	51.200.00		145.066.67
Charges à répartir sur plusieurs exercices	391.717.40	420.880.40		812.597.80
Totaux	485.584.07	472.080.40		957.664.47
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial				
Totaux				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terroirs				25.217.928.21
Constructions	23.305.346.11	1.912.582.10		2.817.056.66
Installations techniques, matériels et outillages	2.648.367.96	168.688.70		149.239.318.28
Matériel de transport	150.720.950.81	36.217.847.50	37.699.480.03	9.594.864.51
Mobilier, matériel bureau et aménagements divers	8.620.284.88	974.579.63		76.206.98
Autres immobilisations corporelles	75.945.50	261.48		
Immobilisations corporelles en cours				
Totaux	185.370.895.26	39.273.959.41	37.699.480.03	185.945.374.64

TABLEAU DES PROVISIONS
EXERCICE DU 01.01.94 AU 31.12.94

Nature	Montant début exercice	D O T A T I O N			R E P R I S E S			Montant FIN EXERCICE
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées				900.000.00				900.000.00
3. Provisions durables pour risques et charges	828.331.28	599.857.60						1.311.312.62
<i>Sous total (A)</i>	828.331.28	1.082.839.14	0.00	900.000.00	599.857.60	0.00	0.00	2.211.312.82
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	816.927.54	874.984.01			815.372.41			876.539.14
5. Autres provisions pour risque et charges.			32.362.92					32.362.92
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<i>Sous total (B)</i>	816.927.54	874.984.01	32.362.92		815.372.41			908.902.06
Total (A+B)	1.645.258.82	1.957.823.15	32.362.92	900.000.00	1.415.230.01	0.00	0.00	3.120.214.88

Tableau N° 10

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/94 au 31/12/94

Ref	Date de cession ou de retrait	Compte Principal	Montant Brut	Amortiss. cumulés	Valeur nette d'amortis	Produit de cession	Plus values	Moins values
3201	04-Fév-94	234	937.243.30	937.243.30		270.000.00	270.000.00	
3203	04-Fév-94	234	937.243.31	937.243.31		250.000.00	250.000.00	
3206	04-Fév-94	234	841.647.31	841.647.31		265.000.00	265.000.00	
3208	04-Fév-94	234	841.647.31	841.647.31		285.000.00	285.000.00	
3209	04-Fév-94	234	841.647.31	841.647.31		265.000.00	265.000.00	
3212	04-Fév-94	234	997.812.95	997.812.95		300.000.00	300.000.00	
4001	04-Fév-94	234	868.312.53	868.312.53		180.000.00	180.000.00	
4002	04-Fév-94	234	868.312.53	868.312.53		180.000.00	180.000.00	
4004	04-Fév-94	234	868.312.53	868.312.53		202.500.00	202.500.00	
4006	04-Fév-94	234	868.312.53	868.312.53		170.000.00	170.000.00	
4010	04-Fév-94	234	868.312.53	868.312.53		150.000.00	150.000.00	
2204	06-Avr-94	234	829.755.00	829.755.00		270.000.00	270.000.00	
2205	06-Avr-94	234	829.755.00	829.755.00		240.000.00	240.000.00	
2210	06-Avr-94	234	829.755.00	829.755.00		270.000.00	270.000.00	
2213	06-Avr-94	234	42.483.57	42.483.57		270.000.00	270.000.00	
4005	06-Avr-94	234	868.312.53	868.312.53		185.000.00	185.000.00	
4007	06-Avr-94	234	868.312.53	868.312.53		185.000.00	185.000.00	
4009	06-Avr-94	234	868.312.53	868.312.53		185.000.00	185.000.00	
4011	06-Avr-94	234	368.312.53	368.312.53		185.000.00	185.000.00	
4012	06-Avr-94	234	868.312.53	868.312.53		185.000.00	185.000.00	
4013	06-Avr-94	234	868.312.53	868.312.53		235.000.00	235.000.00	
4014	06-Avr-94	234	868.312.53	868.312.53		235.000.00	235.000.00	
4015	06-Avr-94	234	868.312.53	868.312.53		220.000.00	220.000.00	
S/179	20-Juin-94	234	52.025.20	52.025.20		8.500.00	8.500.00	
S/183	20-Juin-94	234	160.503.20	160.503.20		18.750.00	18.750.00	
S/201	20-Juin-94	234	95.598.00	95.598.00		27.750.00	27.750.00	
S/202	20-Juin-94	234	95.598.00	95.598.00		28.000.00	28.000.00	
S/184	20-Juin-94	234	160.503.20	160.503.20		18.750.00	18.750.00	
S/043	03-Déc-93	234	0.01		0.01	2.200.00	2.199.99	
S/036	16-Déc-93	234	0.01		0.01	1.250.00	1.249.99	
S/037	16-Déc-93	234	0.01		0.01	1.500.00	1.499.99	
S/039	16-Déc-93	234	0.01		0.01	1.800.00	1.799.99	
S/042	16-Déc-93	234	0.01		0.01	1.700.00	1.699.99	
3217	11-Nov-94	234	997.813.00	997.813.00		240.000.00	240.000.00	
2403	11-Nov-94	234	23.107.71	23.107.71		240.000.00	240.000.00	
2404	11-Nov-94	234	23.107.70	23.107.70		240.000.00	240.000.00	
2406	11-Nov-94	234	1.126.000.00	1.126.000.00		240.000.00	240.000.00	
2407	11-Nov-94	234	1.126.000.00	1.126.000.00		240.000.00	240.000.00	
3210	11-Nov-94	234	841.647.31	841.647.31		240.000.00	240.000.00	
3214	03-Déc-93	234	0.01		0.01	235.000.00	235.000.00	0.01
3215	29-Nov-94	234	997.812.96	997.812.96				
3218	29-Nov-94	234	997.812.95	997.812.95				
3219	29-Nov-94	234	994.795.00	994.795.00				
3224	29-Nov-94	234	994.795.00	994.795.00				
3215	01-Nov-94	234	997.813.00	997.813.00				
2401	14-Sep-94	234	23.107.71	23.107.71				
2402	14-Sep-94	234	23.107.71	23.107.71				
2405	14-Sep-94	234	23.107.70	23.107.70				
4008	29-Nov-94	234	868.312.53	868.312.53				
2214	06-Avr-94	234	42.483.57	42.483.57				
2215	06-Avr-94	234	899.102.40	899.102.40				
2203	29-Nov-94	234	829.755.00	829.755.00				
2206	29-Nov-94	234	829.755.00	829.755.00				
2207	29-Nov-94	234	42.483.57	42.483.57				
2208	29-Nov-94	234	42.483.57	42.483.57				
2209	29-Nov-94	234	42.483.57	42.483.57				
2212	29-Nov-94	234	42.483.57	42.483.57				
3220	29-Nov-94	234	994.795.00	994.795.00				
3221	29-Nov-94	234	994.795.00	994.795.00				
3222	29-Nov-94	234	994.795.00	994.795.00				
3223	29-Nov-94	234	994.795.00	994.795.00				
3213	01-Nov-94	234	997.812.95	997.812.95				
S/002	30-Déc-94	234	101.886.00	101.886.00				
TOTAL			37.699.480.09	37.699.480.03	0.06	6.727.700.00	6.727.699.95	0.01

Tableau N° 11

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

au 31/12/1994

Raison sociale de la Société émetrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur compa- ble nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émetrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de cloture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
SACAR				19.200.00	19.200.00				
BANQUE POPULAIRE				6.000.00	6.000.00				
S.N.A				3.000.000.00	3.000.000.00				
G/P SALE				90.000.00	90.000.00				
G/FRS				49.200.00	49.200.00				
TOTAL				3.164.400.00	3.164.400.00				

Tableau N° 12

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

du 01/01/94 au 31/12/94

N A T U R E	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice 1	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A Facturée	3.746.089.22	28.838.246.84	28.275.258.00	4.309.078.06
B. T.V.A Récupérable	1.599.345.14	15.269.684.13	8.873.247.84	7.995.781.43
- Sur charges	79.905.21	4.446.644.12	3.119.846.92	1.406.702.41
- Sur immobilisations	1.519.439.93	10.823.040.01	5.753.400.92	6.589.079.02
C. T.V.A dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	2.146.744.08	13.568.562.71	19.402.010.16	-3.686.703.37

TABLEAU N° 14

CTM-LN

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

AU 31.12.1994

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B.AFFECTATION DES RESULTATS	
(Décision du 28.04.1994 & 09.09.1994			637.524.60
* Report à nouveau	15.743.225.16	* Réserve légale	18.000.000.00
* Résultats nets en instance d'affectation	12.750.492.03	* Autres réserves	5.658.360.00
* Résultat net de l'exercice		* Tantièmes	3.772.240.00
* Prélèvement sur les réserves		* Dividendes	
* Autre prélèvements		* Autres affectations	425.592.59
		* Report à nouveau	
total A	28.493.717.19	TOTAL B	28.493.717.19

TOTAL A = TOTAL B

ETAT DES CREANCES : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

COMPTE	INTITULE	31.12.1994			31.12.1993		
		BRUT	PROVISIONS	NET	BRUT	PROVISIONS	NET
34210	Ordinaires	11.920.422.55	284.058.61	11.635.353.94	10.571.326.42	23.012.05	10.548.314.37
34211	Locataires d'immeubles	729.911.20	300.126.40	429.784.80	803.751.80	257.026.40	546.725.40
34212	Etat et collectivité locale	17.830.400.30	192.302.89	17.638.097.41	16.994.879.04	192.302.89	16.802.576.15
34213	Locataires d'agréments	926.696.50	169.327.77	757.368.73	1.250.957.54		1.250.957.54
3424	Douteux ou litigieux	1.024.005.91		1.024.005.91	472.341.34		472.341.34
3427	Produits à recevoir	641.425.59		641.425.59	1.192.727.92		1.192.727.92
	TOTAL	33.072.853.15	945.825.67	32.127.037.48	31.285.993.16	472.341.34	30.813.651.82

C T M-L N

ETAT DES DETTES : DETTES DE FINANCEMENT

COMPTE	INTITULE	31-Déc-94	31-Déc-93
148200040	Avance trésor	3.750.000.00	3.750.000.00
148200050	Intérêts normaux	1.141.148.59	1.141.148.59
148200060	Intérêts échus	5.311.331.06	4.599.530.15
 SOUS-TOTAL	10.202.479.65	9.490.678.74
	Dépôts et cautionnements reçus	1.101.250.00	944.250.00
T O T A U X		11.303.729.65	10.434.928.74

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

NEANT